





Demande de financement de manifestations scientifiques EUR ELMI

REGLEMENT:

Dans le cadre de sa politique de valorisation et de diffusion de la recherche, l'EUR ELMI propose un système de financement de manifestations scientifiques (colloques, workshop, journées d'études...) portées par les membres de l'EUR. Ces demandes de financement peuvent se faire tout au long de l'année, en renvoyant le présent formulaire complété à olivier.bruno@univ-cotedazur.fr.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement, les manifestations devront respecter les critères suivants : thématiques de recherche en lien avec celles de l'EUR, participation des étudiants aux sessions ou conférences plénières, visibilité de l'EUR au travers de la manifestation.

En fonction du montant demandé, deux processus de décisions seront mis en place :

- 1. Pour une demande de financement inférieure à 2000€, la procédure sera allégée. Le Comité de direction de l'EUR transfèrera la demande à deux rapporteurs choisis parmi les membres du COSP qui étudierons le dossier. Si les deux rapports sont positifs, le financement sera accordé. En cas d'un avis défavorable, la demande de financement sera présentée aux membres du COSP et soumise au vote. Si les deux avis sont défavorables, la demande sera rejetée.
- Pour une demande de financement supérieure à 2000€, le dossier sera également étudié par deux rapporteurs choisis parmi les membres du COSP, mais la demande sera systématiquement présentée à l'ensemble des membres du COSP, puis soumise au vote pour validation.

Nom de la manifestation : Porteur de la demande Nom : Fonction assurée à UCA : Prénom : Email universitaire : Synopsis Objet de la manifestation et intérêt scientifique pour l'EUR ELMI : Synergies et potentialités pour les formations de l'EUR ELMI : Programme prévisionnel

Modalité de mise en œuvre

Nom des membres du comité d'organisation
Calendrier prévisionnel :
Lieu de la manifestation :

Budget prévisionnel

Dépenses éligibles au projet :

Co-financements éventuels :